

À publier immédiatement

Amélioration de l'accès aux stationnements de certaines installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 21 août 2019 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent informe la population qu'à compter du 26 août prochain, des travaux de réfection du parc de stationnement automobile se dérouleront aux hôpitaux de Notre-Dame-de-Fatima (Kamouraska), de Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata) et de Trois-Pistoles (Les Basques).

Cette première phase du projet, qui vise à remplacer et à installer des systèmes de gestion des stationnements, s'échelonnera sur une durée de quatre semaines pour chacune des installations. Des barrières d'accès au stationnement seront ainsi aménagées à l'entrée et à la sortie des stationnements des visiteurs et des employés, et une unité de péage sera également placée à l'intérieur de l'entrée principale des installations. Au cours des prochaines années, une seconde phase du projet consistera au remplacement des barrières d'accès déjà existantes dans les autres installations.

Cette mise à niveau s'inscrit dans le cadre de Politique d'utilisation et de gestion des espaces de stationnement du CISSS du Bas-Saint-Laurent, qui se conforme ainsi aux normes ministérielles en ce qui concerne la gestion de son parc de stationnement. Dans cette optique, la mise à niveau des stationnements vise notamment à :

- Appliquer une tarification modulée de manière à atteindre le tarif maximal pour une journée après minimalement quatre heures d'utilisation, tout en prévoyant une période de gratuité d'au moins trente minutes;
- Atteindre une compatibilité de système pour optimiser l'opération du parc de stationnement, tout en maintenant l'autofinancement;
- Contrôler l'accès aux sites et assurer une meilleure utilisation des places disponibles;
- Remplacer les équipements du stationnement afin de les rendre fonctionnels (guichets de paiement et barrières).

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent sollicite la collaboration des usagers durant les travaux, et les invite à suivre les indications des signaleurs sur place. Il est important de mentionner que les véhicules d'urgence pourront circuler librement durant la réalisation de ces travaux.

– 30 –

Source : Sylvie Lamontagne
Adjointe à la présidente-directrice générale et relations avec les médias
418 727-4504 (bureau)
418 509-8810 (cellulaire)
sylvie.lamontagne.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca